

DEC151472DR01

**Décision portant nomination de M. Pascal MARICHALAR aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8156 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS)**



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40  
F 01 45 15 01 66

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR8156 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS) et nommant M. Marc BESSIN en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 4 novembre 2014 ;

Considérant que **M. Pascal MARICHALAR** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Paris 13 du 18/09 au 10/10/2014,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **M. Pascal MARICHALAR**, CR2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8156 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS) à compter du 5 novembre 2014.

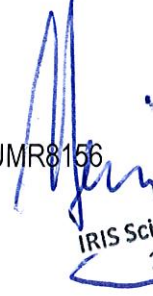
**M. Pascal MARICHALAR** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Pascal MARICHALAR** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le **19 JUIN 2015**

Le directeur de l'UMR8156  
Marc BESSIN



Marc Bessin - Directeur  
IRIS Sciences sociales, Politique, Santé  
190-198 avenue de France  
75244 Paris cedex 13

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional

CNRS Paris Aonal de la  
circonscription Paris A du CNRS  
L7. délégué



Anne-Françoise DUVAL

Visa de Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, président de l'EHESS



Visa de Jean-Loup SALZMANN, président de l'Université Paris 13



Visa de Marie-Pascale MARTEL, déléguée régional Paris 12 INSERM

